



28, rue de la République – 76000 ROUEN

**ÉLÉMENTS FOURNIS DANS LA PERSPECTIVE DE LA COMMISSION CONSULTATIVE
DES SERVICES PUBLICS LOCAUX
- BILAN ANNÉE 2020 OMNIA RÉPUBLIQUE -**

EN PRÉAMBULE

L'année 2020 a été une année très « particulière » pour l'Omnia et pour le cinéma en général.

1. En premier lieu, en raison de la pandémie de la COVID-19 qui a obligé le Gouvernement à décréter la fermeture de toutes les salles de cinéma en France sur deux périodes :
 - D'abord du 15 mars 2020 au 21 juin 2020
 - Ensuite du 30 octobre 2020 au 31 décembre 2020*Soit une amputation de 23 semaines d'exploitation cinématographique !*
2. En deuxième lieu, en raison du lancement du grand chantier de l'Omnia République :
 - Les entreprises ont commencé à investir les lieux courant juin 2020
 - Le chantier a démarré officiellement début juillet 2020 entraînant la fermeture totale du bâtiment

Grâce à la volonté de la Ville de ne pas vouloir couper le lien entre l'Omnia et le public rouennais durant les travaux, la Municipalité – d'abord sous la mandature de M. Yvon Robert puis ensuite sous celle de M. Nicolas Mayer-Rossignol – a proposé à l'exploitant NOE CINEMAS d'occuper provisoirement un lieu emblématique de Rouen : la Halle aux Toiles.

Ainsi, à partir du 1^{er} juillet 2020, l'Omnia a pu continuer sa mission d'exploitant et accueillir du public grâce à une installation éphémère de 4 salles de cinéma installées au rez-de chaussée et au 2^{ème} étage de la Halle aux Toiles, place de la basse vieille tour.

La Ville a mis « gracieusement » à disposition le lieu (électricité comprise et lignes internet).

De son côté, l'exploitant Noé Cinémas a pris en charge le montage des 4 salles de cinéma, soit un budget de 36 000 € HT réparti sur plusieurs postes :
montage des écrans, location des échafaudages, transfert et pose des fauteuils, fourniture des tentures, installation d'un serveur pour cabines, et divers achats ou aménagements techniques.

A noter que l'Omnia doit occuper la Halle aux Toiles jusqu'en avril 2022, date de livraison du nouvel Omnia rue de la République.

Hervé Aguillard – directeur général de l'Omnia

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

1. Caractéristiques générales de la DSP

- objet et étendue de la délégation :

En 2010, La Ville de Rouen a acquis (avec l'aide de la Région) les murs de l'ancien cinéma Gaumont au 28 rue de la République, établissement voué à une fermeture annoncée par la Sté Europalaces.

En lançant une délégation de service public pour la gestion du lieu, la Ville de Rouen, qui tenait à maintenir une offre cinéma au cœur de Rouen et développer un projet culturel afin de garantir la mise en place d'une programmation orientée majoritairement « art & essai » ouverte au public le plus large, a retenu un candidat présentant les meilleures chances de réussir cette mission. C'est ainsi que la Sté NOE CINEMAS a été choisie au terme d'un appel d'offres pour mettre en œuvre le cahier des charges prévu par la Ville.

En 2013, suite à un recours lancé contre la DSP par les deux cinémas UGC Ciné Cité St Sever et Le Melville, le Tribunal administratif de Rouen a estimé qu'un vice de procédure avait été commis concernant la durée de la délégation de service public passée de 10 à 15 ans après l'appel d'offres et après la sélection du candidat NOE CINEMAS.

La Ville de Rouen a du ainsi mettre fin à la DSP signée en 2010 avec NOE CINEMAS (entraînant un versement d'indemnités pour la structure gestionnaire de l'Omnia République) et relancer un nouvel appel d'offres qui a abouti à l'attribution d'une nouvelle délégation de service public à nouveau à la Sté NOE CINEMAS candidate à sa propre succession.

Cette nouvelle DSP a été signée le 5 mars 2014 pour une durée de 8 ans.

- rappel du délégataire (descriptif juridique) :

L'établissement OMNIA République est géré par la société NOE CINEMAS ROUEN SARL (au capital de 1 000 €) dont les dirigeants sont messieurs Richard Patry et Hervé Aguillard, et dont le siège social est situé : square Raoul Grimoin Sanson, 76500 Elbeuf.

Cette société créée en novembre 2009 est une filiale du groupe normand NOE CINEMAS SAS (au capital de 100 000 €) dont le président directeur général est M. Richard PATRY, et dont le siège social est situé également à Elbeuf, square Grimoin Sanson.

- organigramme nominatif des dirigeants de l'OMNIA en 2020 :

Gérants de Noé Cinémas Rouen Sarl :

M. Richard PATRY et M. Hervé AGUILLARD (parts à 50/50)

Directeur Général de l'Omnia :

M. Hervé AGUILLARD (statut de cadre salarié)

2. Caractéristiques intrinsèques du service

- services fournis, horaires d'ouverture :

L'Omnia République est un établissement cinématographique proposant une programmation orientée « art & essai » : à savoir des films étrangers en version originale sous-titrée, des œuvres d'auteurs, des films de répertoire et de recherche, ainsi que des œuvres destinées à un jeune public.

L'Omnia République participe à la vie culturelle de la cité en organisant des avant-premières, des manifestations autour de rencontres et de débats avec des personnalités du cinéma, des soirées thématiques, des ciné-concerts, des cycles en partenariat avec l'Université ou avec des lieux de spectacles rouennais (Opéra, Le 106, La Chapelle St Louis, ...) et en accueillant tous les festivals de cinéma réunis dans le collectif « Moteur » sous l'impulsion de la Ville de Rouen.

Horaires d'ouverture habituels :

- mercredi, samedi et dimanche : de 10h30 à 00h00
- jeudi, vendredi, lundi, mardi : de 13h30 à 00h00

Durant certaines vacances scolaires, l'établissement OMNIA ouvre tous les matins à 10h30 sauf durant les deux mois d'été (juillet et août).

- descriptif de l'équipement du cinéma (la capacité du cinéma - les services fournis - les installations du cinéma) :

L'Omnia République – avant travaux – était un établissement cinématographique de 7 salles, proposant une capacité totale réelle de 1 292 fauteuils se répartissant comme suit :

- salle 1 : 485 fauteuils
- salle 2 : 244
- salle 3 : 159
- salle 4 : 89
- salle 5 : 162
- salle 6 : 83
- salle 7 : 70

Le hall était équipé de 3 points de caisse informatisés dont 1 poste de caisse mixte pour la confiserie. Les cabines du cinéma étaient entièrement équipées de projecteurs numériques depuis juillet 2012.

L'Omnia aux Toiles – à la Halle aux Toiles – est un établissement cinématographique « éphémère » de 4 salles, proposant une capacité totale de 310 fauteuils se répartissant comme suit :

- salle 1 : 186 fauteuils
- salle 2 : 56
- salle 3 : 35
- salle 4 : 30

Le hall est équipé d'un seul point de caisse informatisé uniquement dédié à la vente billetterie. Les projecteurs sont tous des appareils numériques (transfert de matériels des anciennes cabines de la rue de la République)

- partage des charges entre le délégataire et le délégant :

Selon la répartition classique entre locataire et propriétaire :

- La société NOE Rouen assume toutes les charges générales de fonctionnement de l'Omnia : personnel, publicité et communication, redevances, cotisations, fluides, assurance, petites réparations, entretien courant des cabines, ...
- De son côté, la Ville de Rouen prend à sa charge les gros travaux d'entretien du bâtiment (ex : terrasses, installations de chauffage, canalisations, façade, ...)

- les effectifs employés, en nombre d'agents et en équivalent plein temps :

En 2020, la répartition des postes s'établissait comme suit :

1	Directeur Général	35 h
1	Directeur Adjoint / Programmation	35 h
1	Assistant Directeur / Exploitation	35 h
1	responsable de hall / Exploitation	35 h
2	Opérateurs projectionnistes	70 h
2	Agents d'exploitation (accueil et caisse)	60 h

Soit un total de 270 h pour 8 salariés

Soit en équivalent en temps plein : 7,71 postes

Sur l'année 2020 – en raison de la situation économique due à la COVID-19 – la société NOE Cinémas a profité des mesures de chômage partiel proposées par l'Etat.

- plan de formation :

Formations planifiées sur l'année 2020 : **aucune formation n'a été planifiée en raison de la fermeture programmée de l'établissement pour travaux**

II. RAPPORT ANNUEL : COMPTE-RENDU FINANCIER

1. Compte de résultats

Rappel :

L'exercice annuel de l'Omnia est validé par le Commissaire aux comptes sur la base d'une période annuelle allant du 1^{er} juillet au 30 juin de l'année suivante

➤ **Une copie du dernier compte de résultat pour l'exercice allant du 01/07/20 au 30/06/21 (avec comparatif exercice précédent) est fournie en annexe**

2. Tarifs + révisions tarifaires

En 2020, les tarifs s'établissaient comme suit :

À l'Omnia – rue de la République (avant travaux) :

- . Tarif normal : 8,50 €
- . Tarif réduit : 6,50 € pour tous du lundi au vendredi avant 18h
- . Tarif réduit : 6,50 € tous les jours pour les étudiants, les demandeurs d'emploi, les familles nombreuses, les plus de 60 ans, les personnes handicapées
- . Tarif -26 ans : 4,00 € tous les jours
- . Tarif du matin : 5,50 € pour tous avant 13h
- . Tarif Omni'cycles : 5,50 € pour tous (jeune public, répertoire, reprises, ...)
- . Cartes de fidélité : 5 places pour 29,50 € / 10 places pour 54,00 €

À l'Omnia – la Halle aux Toiles (installation éphémère de 4 salles) :

- . Tarif normal : 7,00 €
- . Tarif réduit : 5,50 € tous les jours pour les étudiants, les demandeurs d'emploi, les familles nombreuses, les plus de 60 ans, les personnes handicapées
- . Tarif -26 ans : 4,00 € tous les jours
- . Cartes de fidélité : 5 places pour 29,50 € / 10 places pour 54,00 €

3. Redevances

Compte tenu des accords passés lors de la signature de la deuxième DSP, une redevance annuelle d'occupation du domaine public est versée par NOE ROUEN à la Ville de Rouen.

- En 2020 : cette redevance a été de 1 042,00 €

III. RAPPORT ANNUEL : COMPTE-RENDU BILANTIEL SUR LES BIENS ET IMMOBILISATIONS

1. Etat de variation du patrimoine en 2020

2. Compte-rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué

IV. RAPPORT ANNUEL : COMPTE-RENDU TECHNIQUE

1. Analyse de l'activité 2020

- le nombre total d'utilisateurs par mois, en précisant les statistiques de fréquentation par prix.

Remarque: à propos de la fréquentation, il conviendrait d'ajouter dans le rapport une analyse de l'écart existant entre la fréquentation 2020 et celle inscrite au bilan prévisionnel défini lors de l'attribution du contrat.

- **les états de caisses sont fournis**

- évolution du prix moyen d'une année sur l'autre

➤ voir le tableau prix moyen

- recettes TTC / CA

➤ Il faut se référer au bilan financier validé par nos experts comptables

- charges d'exploitation

➤ Il faut se référer au bilan financier validé par nos experts comptables

2. Analyse de la qualité du service public rendu aux usagers

- accueil de la clientèle (services mis à disposition)
 - le préachat des billets en caisse (possibilité d'acheter son billet à l'avance)
 - la réservation des places à distance par le site internet du cinéma
 - la newsletter hebdomadaire envoyée aux abonnés internet (réception des programmes de l'Omnia sur sa boîte mail perso) en complément du programme hebdo disponible sur le lieu de vente
 - la mise à disposition gratuite de documentations sur les films pour le public

- obtention des labels

LABEL EUROPA CINEMAS

En 2011, après avoir fait acte de candidature, l'Omnia République est devenu membre du réseau de salles EUROPA CINEMAS dont la programmation est majoritairement européenne : cette sélection a permis à l'Omnia de faire une demande de subventions dont les premières aides financières ont été versées en 2013.

En 2020, l'Omnia République a reçu une aide européenne de 21 798,00 € au titre du soutien Média 2019

A cela s'est ajoutée une avance soutien Média de 13 435, 00 € versée au titre d'aide économique en raison de la situation COVID-19

CLASSEMENT ART & ESSAI

En 2011, l'Omnia a monté son dossier d'éligibilité auprès du CNC pour le classement Art & Essai : constitution des éléments prouvant que la mission d'animation culturelle de la salle entre bien dans les critères du classement. Ce dossier a été suivi en mai 2012 d'une réponse favorable puisque l'Omnia a obtenu son classement avec les 3 labels « **Recherche & découverte** », « **Jeune public** », et « **Patrimoine et répertoire** ».

Ce classement a été à nouveau confirmé par le CNC pour toutes les années qui ont suivi avec les 3 labels.

En 2020, l'Omnia République a reçu une prime art et essai du CNC de 89 873,00 €

- Observations sur l'exercice 2020

A noter depuis 2018, la Région Normandie a mis en place une aide financière pour soutenir les salles Art & Essai du territoire normand qui ont 3 labels : une prime de 20 000 € a été ainsi versée à l'Omnia pour l'année 2020.

3. Compte-rendu technique sur l'ouvrage

- une analyse de l'évolution générale de l'ouvrage et des matériels exploités

En raison de la fermeture programmée de l'établissement de la rue de la République, il n'y a pas eu de travaux particuliers début 2020.

- un récapitulatif des travaux d'entretien effectués en 2020
(A ce sujet, il serait préférable d'inscrire dans le rapport un point sur l'état d'avancement des travaux promis et inscrits dans le contrat et les raisons du retard pris dans leur exécution, le cas échéant)

Travaux d'entretien courants habituels : sanitaires, électricité, etc...

Travaux de maintenance sécurité du site : extincteurs, désenfumage, etc...

- les adaptations à envisager

Les travaux de l'Omnia vont répondre favorablement à toutes les adaptations qui étaient évoquées chaque année

- les rapports des bureaux de contrôle

RAS sur l'année 2020 (uniquement du 1^{er} janvier au 15 mars 2020)

exceptés quelques dysfonctionnements électriques liés à la vétusté des installations (mais rien qui ne puisse empêcher le bon fonctionnement de l'exploitation du bâtiment)